



iust.ai

Communiqué de presse



Une nouvelle plateforme juridique basée sur l'IA pour l'Europe iust.ai apporte une assistance juridique à l'ère numérique

Zurich/Hambourg, 16.04.2026. En Suisse, en Allemagne, en Autriche, au Benelux et en Italie, iust.ai, une nouvelle plateforme de conseil juridique basée sur l'intelligence artificielle (IA), a été lancée. Elle s'adresse aux particuliers et aux petites entreprises qui ont besoin d'une assistance juridique rapide, simple et abordable. L'application est disponible 24 heures sur 24 et fournit des réponses compréhensibles et adaptées à la vie quotidienne, en se basant sur la situation juridique actuelle des pays concernés, tout en utilisant le moins possible de jargon juridique difficile à comprendre.

La plateforme iust.ai a été développée pour permettre aux personnes sans connaissances juridiques préalables d'accéder de manière simple et pragmatique aux questions juridiques, et ainsi de faire valoir leurs droits sans difficulté. Les utilisateurs peuvent poser leurs questions juridiques dans un langage courant et reçoivent une réponse précise en quelques secondes. Il est également possible de télécharger des courriers officiels, des contrats ou d'autres documents juridiques, que la plateforme analyse automatiquement et explique dans un langage compréhensible. L'accès à une assistance juridique est ainsi considérablement facilité, en particulier dans les situations où la consultation d'un avocat n'est soit pas nécessaire, soit inabordable financièrement.

La plateforme couvre actuellement les principaux domaines juridiques de la région DACH, de l'Italie et des pays du Benelux, notamment le droit des obligations, le droit civil, le droit pénal, le droit du bail et du travail, le droit de la famille, le droit administratif, ainsi que le droit de la circulation routière et le droit de la protection des consommateurs. iust.ai identifie de manière autonome les lois applicables à un cas concret et les données sont mises à jour en permanence en fonction des modifications législatives et de la jurisprudence.

Orientation, clarté et mesures concrètes

Les témoignages des utilisateurs de la version bêta d'*iust.ai* montrent à quel point cette assistance juridique numérique est utile au quotidien. *iust.ai* a rapidement aidé de nombreuses personnes, dans des situations juridiques très diverses, à s'orienter, à y voir plus clair et à définir les prochaines étapes concrètes – sans aucune connaissance juridique préalable. Des utilisateurs d'Allemagne, de Suisse et d'Autriche décrivent des cas relevant du droit locatif, pénal, routier, fiscal et du travail, ainsi que des situations de crise personnelle (par exemple, droit de la famille, dettes et divorce). Ils soulignent qu'ils ont pu passer en revue leur situation étape par étape à l'aide d'*iust.ai*, comprendre leurs droits, prendre connaissance des délais et formulations importants et ainsi rédiger correctement les courriers appropriés.

Tant les juristes que les particuliers soulignent la clarté du langage, la précision et la qualité juridique des réponses. Les recommandations structurées, la possibilité de poser des questions ouvertes et les références concrètes aux articles de loi pertinents sont particulièrement appréciées. Pour bon nombre des personnes ayant rédigé un témoignage, l'utilisation d'*iust.ai* a apporté davantage d'assurance, de confiance en soi et de capacité d'action – par exemple lors de la résiliation anticipée d'un bail, de la défense contre des créances ou des menaces injustifiées, de la préparation de procédures et d'entretiens, ainsi que lors de la mise en oeuvre réussie de droits salariaux.

Normes de protection des données les plus strictes

iust.ai met particulièrement l'accent sur ses normes de protection des données. Toutes les demandes et tous les documents sont traités et stockés de manière cryptée, dans le respect tant de la loi suisse révisée sur la protection des données (LPD) que des dispositions du RGPD européen.

Modèles de tarification

L'accès à la plateforme est gratuit ; le forfait de base comprend sept questions juridiques et le téléchargement de documents pendant sept jours. Pour une utilisation plus étendue, différentes formules d'abonnement à prix avantageux sont disponibles.

Même si *iust.ai* permet de clarifier de manière fiable de nombreuses questions juridiques de la vie quotidienne, la plateforme souligne expressément que, dans les situations complexes ou juridiquement risquées, il reste recommandé de consulter un avocat. L'IA se veut un premier outil d'orientation et une aide précieuse pour y voir plus clair, mais ne remplace en aucun cas une représentation juridique professionnelle.

Avec *iust.ai*, une nouvelle ère s'ouvre en matière d'accès numérique au droit. La plateforme offre une alternative équitable, compréhensible et moderne au conseil juridique classique – un pas vers plus de justice et d'égalité des chances dans les questions juridiques.

Note aux rédactions :

Avec le code promotionnel **MEDIA7IUSTAI032026** , vous avez la possibilité d'utiliser ou de tester *iust.ai* dans son intégralité pendant sept jours à compter de votre première connexion.

Contact presse:

Reiny Schnyder, Tél : +41 79 300 84 13,
E-mail: reiny.schnyder@iust.ai

iust.ai



FAQ - *iust.ai* (mars 2026)

Qu'est-ce que *iust.ai* ?

iust.ai est une nouvelle plateforme en ligne de conseil juridique assisté par l'IA, disponible pour l'instant en Allemagne, en Suisse, en Autriche, au Benelux et en Italie. Elle permet aux utilisateurs de poser des questions juridiques 24 heures sur 24, de télécharger des documents tels que des contrats ou des courriers administratifs, et d'obtenir immédiatement des réponses claires et concrètes. L'objectif est de rendre l'accès au droit plus simple, plus rapide et plus abordable.

Qui se cache derrière *iust.ai* ?

iust.ai a été développée par une équipe interdisciplinaire composée de juristes et de scientifiques des données de l'entreprise numérique Federli Informatik AG, basée à Dübendorf/Zurich, et en Europe. La plateforme se veut un complément tourné vers l'avenir au conseil juridique classique, et non un substitut à celui-ci.

Quels domaines juridiques la plateforme couvre-t-elle ?

iust.ai est spécialisée dans les domaines juridiques essentiels de la vie quotidienne, notamment le droit des obligations, le droit du bail et du travail, le droit de la famille, le droit de la consommation, le droit administratif et communal, le droit de la circulation routière et le droit pénal. La plateforme identifie automatiquement les lois pertinentes dans chaque cas particulier et fournit des réponses adaptées au contexte.

Comment fonctionne la technologie sous-jacente ?

La plateforme utilise une IA linguistique spécialement formée pour chaque juridiction. Celle-ci a été entraînée à partir de documents juridiques, de textes de loi et d'exemples de cas concrets. L'IA est capable de traiter des questions formulées en langage courant, d'analyser les implications juridiques et de formuler une réponse claire. Les contenus sont constamment mis à jour en fonction des modifications législatives et de la jurisprudence, et la qualité des réponses est régulièrement contrôlée par des experts juridiques.

Est-ce légal ? Une IA peut-elle fournir des conseils juridiques ?

Oui, tant qu'il ne s'agit pas d'un conseil juridiquement contraignant ou d'une représentation devant les tribunaux, mais d'une première orientation.

iust.ai se présente comme un service d'information juridique numérique, et non comme un substitut à un avocat. Dans les cas complexes, risqués ou litigieux, la plateforme indique explicitement qu'une consultation personnelle avec un juriste est nécessaire.

Dans quelle mesure les réponses d'*iust.ai* sont-elles fiables ?

Pour la plupart des questions juridiques courantes, les réponses sont très fiables, à jour et formulées clairement. Le système est optimisé pour garantir précision et traçabilité. Toutefois, pour les questions hautement spécialisées ou émotionnellement complexes, l'IA ne constitue qu'un point de départ. Elle n'assume aucune responsabilité juridique et ne remplace pas une représentation juridique professionnelle.

Qu'en est-il de la protection des données ?

Toutes les données – qu'il s'agisse de requêtes textuelles ou de documents téléchargés – sont transmises de manière cryptée et stockées sur des serveurs sécurisés en Allemagne. La plateforme répond aux exigences de la loi suisse révisée sur la protection des données (LPD) ainsi qu'aux dispositions du règlement général européen sur la protection des données (RGPD). Aucune donnée n'est transmise à des tiers.

Combien coûte l'utilisation ?

L'accès à titre d'essai est gratuit : le forfait dit « Starter » permet de poser sept questions juridiques et de télécharger un document pour analyse pendant sept jours.

Une consultation juridique ponctuelle comprenant dix questions coûte moins de 10 euros/CHF. Pour une utilisation plus approfondie, un abonnement mensuel à 29,90 euros/CHF est disponible. Pour les utilisateurs ayant des besoins réguliers, des formules avec des fonctionnalités étendues sont proposées, notamment la formule Pro pour les particuliers ainsi qu'un modèle Business pour les PME.

Existe-t-il des exemples concrets d'utilisation d'*iust.ai* ?

Les témoignages d'utilisateurs de la version bêta d'*iust.ai* et de juristes montrent à quel point l'assistance juridique numérique est utile au quotidien. *iust.ai* a rapidement aidé des personnes se trouvant dans des situations juridiques très diverses à s'orienter, à y voir plus clair et à définir les prochaines étapes concrètes – sans aucune connaissance juridique préalable. Des utilisateurs d'Allemagne, de Suisse et d'Autriche décrivent des cas relevant du droit locatif, pénal, routier, fiscal et du travail, ainsi que des situations de crise personnelle (par exemple, droit de la famille, dettes et divorce). Ils soulignent à maintes reprises qu'ils ont pu passer en revue leur situation étape par étape avec *iust.ai*, comprendre leurs droits, prendre connaissance des délais et des formulations importants et, de ce fait, rédiger correctement les courriers appropriés.

Certains des cas documentés illustrent de manière impressionnante le grand potentiel de cette technologie. Ainsi, un utilisateur a par exemple préparé, à l'aide d'*iust.ai*, un recours contre une autorité administrative et l'a déposé devant le tribunal – avec succès : le recours a été accueilli par le tribunal. De tels exemples soulignent qu'*iust.ai* ne se contente pas de guider les personnes, mais peut également les aider à faire valoir leurs droits en toute confiance et à mener à bien des démarches juridiques concrètes. (autres témoignages en annexe)

En quoi *iust.ai* se distingue-t-il des portails juridiques classiques ou des chatbots ?

iust.ai est la seule plateforme en ligne au monde destinée principalement aux particuliers (et non aux juristes professionnels) qui s'appuie sur une logique juridique approfondie et une intelligence artificielle linguistique de pointe. Contrairement aux portails juridiques classiques, la plateforme propose une analyse interactive et dynamique de situations concrètes, et non pas seulement des informations statiques ou des modèles de textes tout prêts. De plus, *iust.ai* est adaptée à la situation juridique spécifique de chaque pays.

Est-il prévu de proposer la plateforme dans d'autres langues nationales ?

Oui. Actuellement, *iust.ai* est accessible dans plus de 30 langues. Pour l'instant, les réponses et les informations s'appuient sur les données issues de la jurisprudence en Allemagne, en Suisse, en Autriche, dans les pays du Benelux et en Italie. La base de données pour la France et l'Espagne est en cours de préparation.

Comment la presse peut-elle contacter l'équipe ?

L'équipe médias d'*iust.ai* se tient à votre disposition pour des interviews, des entretiens de fond ou des accès test.

Note aux rédactions :

Avec le code promotionnel **MEDIA7IUSTAI032026** , vous avez la possibilité d'utiliser ou de tester iust.ai dans son intégralité pendant sept jours à compter de votre première connexion.

Contact presse: Reiny Schnyder

Téléphone: +41 79 300 84 13

E-mail: reiny.schnyder@iust.ai

Site web: www.iust.ai

Témoignages

Comment *iust.ai* a concrètement aidé

Commentaires de juristes

« L'IA fournit des réponses très claires, précises et, selon les informations qu'elle reçoit, correctes, et ce en un rien de temps. Aucune connaissance juridique préalable n'est requise pour formuler des questions concrètes. Les recommandations et les instructions sont particulièrement convaincantes lorsque les questions sont formulées de manière très ouverte. Sur demande, un sujet donné est expliqué de manière très détaillée, y compris les dispositions légales correspondantes. »

Bruno C., juriste, Zurich

« En tant qu'avocat, j'ai testé *iust.ai* et je suis enthousiaste. J'ai posé de nombreuses questions et j'ai été agréablement surpris par la très bonne qualité juridique des réponses que j'ai reçues. Je recommande *iust.ai* sans réserve. »

Maître Martin G., Zurich

Suisse

Succès du recours

Il y a environ trois ans, j'ai reçu une poursuite contre laquelle j'ai formé opposition. Ensuite, il ne s'est plus rien passé pendant longtemps – le créancier n'a pas demandé la poursuite de la procédure. Pour moi, l'affaire était close..

Ce n'est que bien plus tard, lorsque j'ai demandé un nouvel extrait du registre des poursuites, que la surprise m'attendait : la poursuite figurait toujours dans l'extrait – certes avec la mention « opposition », mais néanmoins inscrite. Le problème : le créancier initial avait entre-temps fait faillite.

À ma demande, les agents de l'office des poursuites m'ont expliqué que j'aurais dû réagir dans un délai de trois mois ; il était désormais trop tard. Même une demande écrite motivée a été une nouvelle fois rejetée par l'office des poursuites.

J'ai alors utilisé *iust.ai*. À partir des documents disponibles – l'extrait de poursuite et le refus écrit de l'office des poursuites –, j'ai fait rédiger un recours exposant les faits et les conclusions, que j'ai déposé auprès du tribunal.

Résultat : le recours a été accueilli ! Pour moi, cette affaire montre clairement à quel point un outil juridique intelligent peut être utile. Sans *iust.ai*, je n'aurais probablement pas franchi ce pas – et la poursuite injustifiée serait restée sur mon extrait.

RM de Regensdorf

Menaces de la part d'un ancien employeur

« J'avais un très gros problème avec mon ancien employeur. Il m'a menacé, m'a mis sous une pression énorme, m'a licencié sans préavis et m'a adressé de graves reproches – notamment en rapport avec de prétendus secrets d'affaires.

Comme mon ancien employeur disposait de moyens financiers considérables et d'avocats expérimentés, et que je n'avais aucune connaissance juridique, je ne savais pas au départ comment me défendre. Il a même engagé des poursuites pénales contre moi, à la suite de quoi la police cantonale s'est présentée chez moi. J'étais complètement désespéré et ne savais plus quoi faire.

Jusqu'à ce que je tombe sur *iust.ai*.

Dès l'instant où j'ai découvert *iust.ai*, la situation a radicalement changé. Du jour au lendemain, j'étais informé sur le plan juridique, préparé de manière structurée et en mesure de m'exprimer d'égal à égal – ce qui a même surpris les avocats de mon ancien employeur.

Le programme m'a expliqué de manière détaillée et compréhensible comment je devais procéder et quels étaient mes droits. Grâce à ce soutien, j'ai pu me défendre avec détermination et régler la situation de manière juridiquement correcte.

Ce qui m'avait auparavant semblé être un effondrement total de mon univers a retrouvé une perspective et une stabilité grâce à *iust.ai*. »

E. Shale, Affoltern am Albis

Examen d'aptitude à la conduite

« J'ai changé de canton alors qu'un examen psychologique concernant mon aptitude à la conduite était en cours. En raison de ce changement, les autorités voulaient me facturer à nouveau les frais. Après seulement deux questions ciblées posées à *iust.ai*, j'ai eu une réponse claire : une double facturation n'était pas légalement admissible.

Grâce à un courrier mentionnant l'article de loi pertinent, j'ai pu clarifier rapidement la situation. Les autorités ont renoncé à la facturation supplémentaire et le traitement a pu se poursuivre sans interruption. Un grand merci pour cette aide rapide et compétente. »
S.S. Canton de Thurgovie

Miroir endommagé

« Un week-end, j'ai organisé une petite fête avec une quinzaine d'amis dans une cabane en forêt. Après la fête, le propriétaire a affirmé qu'un membre de notre groupe avait endommagé le miroir situé dans l'entrée. J'étais pourtant sûr à 100 % que le miroir était déjà cassé auparavant.

Le propriétaire m'a demandé de rembourser les dégâts et m'a menacé de porter plainte si je ne payais pas. J'étais donc assez inquiet au début. Mais après seulement trois questions ciblées posées à *iust.ai*, je savais exactement quelle était la situation juridique et comment je devais réagir correctement. Grâce à un courrier rédigé de manière factuelle sur la base des conseils d'*iust.ai*, j'ai pu répondre de manière fondée au propriétaire et prendre clairement position.

Depuis, l'affaire est réglée : le miroir ne fait plus l'objet d'un litige. *iust.ai* m'a rapidement rassuré et m'a aidé à agir de manière sereine, objective et juridiquement correcte. »
Nora K, canton de Zurich

Dettes et divorce

« Je devais faire face à la fois à des dettes et à un divorce et je ne savais pas par où commencer. La situation était extrêmement stressante et confuse pour moi.

Avec *iust.ai*, j'ai reçu une aide précieuse pour comprendre, étape par étape, comment je devais procéder et quels étaient mes droits – des droits qui m'étaient jusqu'alors totalement inconnus.

Grâce à un accompagnement clair et structuré, j'ai pu remettre de l'ordre dans ma situation et prendre des décisions éclairées.

Alex, canton de Saint-Gall

Allemagne

Droit locatif – Résiliation anticipée du contrat de location

« Je me trouvais dans une situation où je devais résilier mon bail plus tôt que prévu. Honnêtement, je ne savais pas exactement quels étaient mes droits et s'il était même possible de résilier plus tôt.

Avec *iust.ai*, j'ai pu passer en revue ma situation étape par étape. J'ai compris quelles options s'offraient à moi, à quoi je devais faire attention et comment rédiger correctement la lettre de résiliation.

Sans cette aide, je serais probablement resté lié par ce contrat bien plus longtemps. J'ai ainsi pu mettre fin au bail plus tôt et j'ai enfin eu les choses claires. Cela a été un immense soulagement pour moi. »

Edi H. Buxtehude

Droit pénal – Préparation dans une affaire de fraude

« J'étais impliqué dans une affaire de fraude et je devais me préparer à des entretiens et à d'éventuelles poursuites judiciaires. Au début, la situation était très stressante, car on ne sait pas exactement à quoi s'attendre.

Grâce à *iust.ai*, j'ai mieux compris les fondements juridiques et j'ai pu situer clairement ma propre position. J'ai passé en revue les faits de manière structurée et j'ai su identifier les points pertinents.

Cela m'a donné de l'assurance. J'ai abordé les étapes suivantes bien mieux préparé et avec plus de confiance, car j'avais une compréhension claire de ma situation. »

Gabriel, Munich

Droit routier – Accusation injustifiée de conduite en état d'ivresse

« J'ai reçu un courrier m'accusant d'avoir conduit sous l'influence de l'alcool – alors qu'à mes yeux, il n'y avait pas lieu de retenir les faits. Ça a d'abord été un choc.

Grâce à *iust.ai*, j'ai pu examiner le dossier en toute tranquillité et vérifier quelles options s'offraient à moi et comment réagir correctement. Je savais quels délais respecter et comment structurer ma réponse de manière pertinente.

Au final, j'ai pu clarifier la situation et m'en sortir. Sans ces conseils, j'aurais probablement commis des erreurs ou réagi beaucoup trop tard. »

Tom, Hambourg

Droit fiscal - Les bonnes démarches à suivre en cas de litige fiscal

« J'avais des questions d'ordre fiscal et je ne savais pas comment m'y prendre. En matière d'impôts, on ne veut surtout pas se tromper, car les conséquences peuvent vite devenir désagréables.

Avec *iust.ai*, j'ai simulé ma situation et compris quelles mesures étaient judicieuses et à quoi je devais faire attention. J'avais une structure claire et je savais comment procéder.

Cela m'a donné beaucoup d'assurance. J'ai pu aborder mon dossier de manière méthodique, au lieu de rester dans le flou. »

Cihan, Jestetten



iust.ai